

ASSURANCE DECES

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les fondements et les enjeux de l'assurance décès dans une logique de prévoyance
- Identifier les différentes formules disponibles (temporaire, vie entière, capital/rente, garanties optionnelles)
- Maîtriser les conditions de souscription, les clauses spécifiques et les exclusions de garantie
- Intégrer les aspects fiscaux, les options de gestion du contrat, et les articulations avec d'autres produits
- Être capable d'orienter un client vers une solution adaptée à sa situation familiale, patrimoniale et professionnelle

Public visé :

- Intermédiaires en assurance (IAS)
- Collaborateurs de cabinets de courtage, compagnies d'assurance, mutuelles
- Professionnels de la prévoyance, de la gestion de patrimoine ou du conseil en assurance individuelle

Prérequis :

Aucun. Une connaissance de base des produits de prévoyance est un plus.

Durée :

15 heures

Modalité pédagogique :

Formation à distance (e-learning)

Méthodes pédagogiques :

- Support pédagogique structuré et illustré
- Quiz de validation à la fin de chaque grande partie
- Cas pratiques orientés conseil client

Attestation :

Attestation de formation délivrée, valable au titre de la formation continue obligatoire des IAS (15h DDA)

Conformité réglementaire :

- Code des assurances (notamment L132-1 et suivants)
- Directive DDA 2016/97/UE transposée en droit français
- Encadrement ACPR, obligations ORIAS relatives à la formation continue des IAS

Accessibilité :

Module accessible en ligne, compatible ordinateur, tablette et mobile.

PROGRAMME DE FORMATION

Partie I – Généralités sur l'assurance décès

Définition, principes de fonctionnement, objectifs sociaux, distinctions avec assurance vie et obsèques

Partie II – Les différentes formules d'assurance décès

Temporaire, vie entière, capital vs rente, garanties complémentaires (PTIA, invalidité...)

Partie III – Souscription et clauses spécifiques

Conditions d'adhésion, questionnaire de santé, clause bénéficiaire, désignation croisée

Partie IV – Exclusions, fiscalité et gestion du contrat

Exclusions fréquentes, rachat/réduction/transformation, fiscalité applicable (primes, capital)

Partie V – Articulation avec les autres produits

Lien avec l'assurance vie, la prévoyance collective, la retraite, approche globale du conseil

Partie VI – Conclusion générale

Synthèse des acquis